

(1)

( N<sup>o</sup> 165. )

# Chambre des Représentants.

SESSION DE 1913-1914.

COMMISSION DES PÉTITIONS DU MOIS DE FÉVRIER 1914.

FEUILLETON AU 10 MARS 1914.

PÉTITIONS DU MOIS DE FÉVRIER 1914 SUR LESQUELLES  
LA COMMISSION A STATUÉ.

Numéros du feuilleton.	Numéros du registre des pétitions.
------------------------------	--

- |    |       |   |
|----|-------|---|
| 1. | 5066. | Par pétition, datée de Liège, le 26 janvier 1914,<br>La dame Jeanne Roeks, veuve de M. Edouard De-<br>fourny, à Liège, en son vivant instituteur communal à<br>Bressoux, sollicite l'intervention de la Chambre à l'effet<br>d'obtenir un secours.<br><br><i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre des Sciences et<br/>des Arts.</i> |
| 2. | 5067. | Par pétition, datée d'Anvers,<br>Les président, secrétaire et trésorier du « Bond der<br>Antwerpsche Nijverheidsbazen » demandent l'abolition<br>des patentes actuelles et le vote d'impôts pesant moins<br>sur le petit commerce.<br><br><i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre des Finances.</i>                                 |
| 3. | 5080. | Par pétition, datée de Bruxelles,<br>Des habitants de Bruxelles demandent la reprise par<br>l'État des tourbières de la Baraque Michel.<br><br><i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture<br/>et des Travaux publics.</i>   |

Numéros  
du  
feuilleton.

Numéros  
du registre des  
pétitions.

4.

5081.

Par pétition, datée de Liège, le 12 février 1914,  
Les président et secrétaire de l'Association des Fac-  
teurs des postes pensionnés à Liège, demandent l'aug-  
mentation de la pension de retraite.

Même pétition de divers facteurs pensionnés à Liège.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre des Chemins de fer,  
Marine, Postes et Télégraphes.*

5.

5084.

Par pétition, datée de Herent, le 12 février 1914,  
Le commissaire de police de Herent et un garde  
champêtre de ladite localité demandent un barème  
légal de traitement et l'institution d'une caisse de pen-  
sions pour les agents de la police.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.*

6.

5085.

Par pétition, daté d'Austruweel, le 17 février 1914,  
Le conseil communal d'Austruweel demande que la  
commune d'Austruweel soit maintenue.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.*

